

CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES-ALPES

POUR UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL ET DURABLE UN PROJET AUTOROUTIER ENTRE GRENOBLE ET SISTERON



Hautes Alpes
Conseil Général

> CONTACT

**Conseil Général
des Hautes-Alpes**

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux
BP 159
05 008 Gap Cedex

Tél. : 04 92 40 38 00
Fax : 04 92 40 38 01

Site web : www.cg05.fr

Dans le cadre du débat public organisé par la :

cndp
Commission
particulière

du débat public
Liaison Grenoble-Sisteron

Depuis plus de 20 ans, le département assiste à une valse hésitation pour ou contre une liaison autoroutière entre Grenoble et Sisteron. Aujourd'hui, l'heure est au débat public. Le Conseil Général des Hautes-Alpes saisit cette nouvelle opportunité pour rappeler l'importance primordiale de la réalisation du projet autoroutier. Voici pourquoi :

➤ Les Hautes-Alpes : un territoire à préserver

Le Département est conscient des richesses naturelles et de la biodiversité du territoire dont il a la charge.

Cette nature sauvage est à préserver à double titre :

- d'une part, parce que la politique environnementale est une priorité pour le Conseil Général qui souhaite sauvegarder ce territoire d'exception pour les générations futures,
- d'autre part, parce que la richesse de cet environnement est un atout de développement économique à fort potentiel. L'ignorer reviendrait à se saborder soi-même.

➤ Une économie touristique à défendre

Aujourd'hui, 80% de l'économie haut-alpine dépend directement du tourisme. Or, nous assistons depuis quelques années à une redéfinition du paysage touristique mondial due à un fort accroissement de la concurrence dans ce secteur et aux pratiques touristiques nouvelles des usagers. Dans un tel contexte international, et compte-tenu de l'importance du secteur touristique dans le département, il est indispensable d'y déployer de nouveaux modes d'accès et de communication pour y conforter l'offre touristique. Le développement de ces nouveaux moyens, auquel appartient l'accessibilité aux sites, s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement touristique durable.

➤ Une économie locale à diversifier

Par ailleurs, il est indispensable pour le bon développement du département d'éviter une trop forte polarisation de l'économie sur le tourisme. La solution réside dans la diversification globale de ses activités.

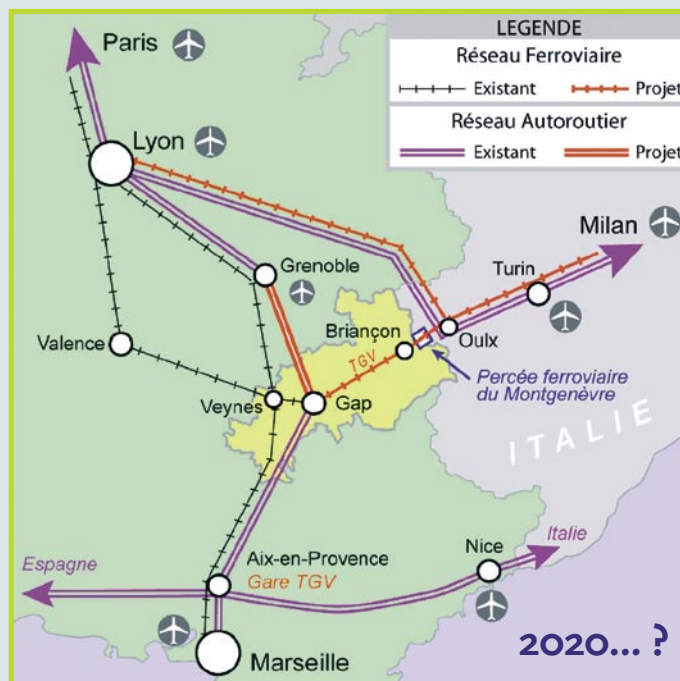
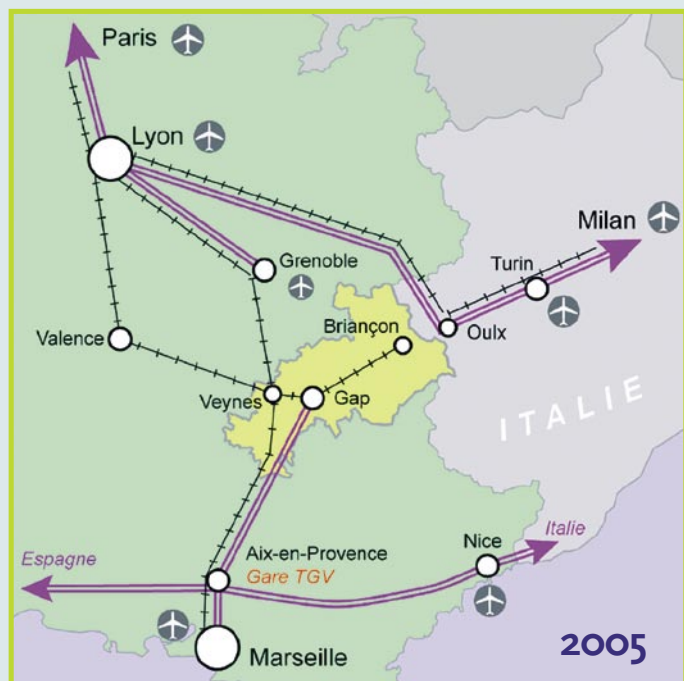
➤ Un territoire enclavé dans l'ombre de ses conditions d'accès

Diversifier l'économie présuppose de vaincre les handicaps d'accès vers certains points du département freinant l'implantation de nouvelles entreprises et la pérennité de celles déjà existantes. 90% des entreprises de notre département comptent moins de 10 salariés. Les difficultés d'accès vers les Régions Rhône-Alpes et Parisienne constituent un critère dissuasif réel pour les entrepreneurs comparées aux dessertes qu'offrent les autres départements.

➔ **C'est pourquoi, le projet d'autoroute entre Grenoble et Sisteron, reliant les Alpes du Sud et les Alpes du Nord est une solution au désenclavement du Département et un vecteur de son développement.**

> LE DÉSENCLAVEMENT DES HAUTES-ALPES un plan d'aménagement global pour l'accessibilité au département des Hautes-Alpes

Développer les politiques de transport pour ne plus être enclavé



Service des infrastructures du Conseil Général des Hautes-Alpes.

► SUR LES RAILS

La situation aujourd'hui :

- Gare TGV Aix en Provence, accès rapide via A51 pour le sud du département
- Gare TGV Grenoble, accès difficile pour tous
- Gare TGV Oulx en Italie, accès possible via le col du Montgenèvre pour le Briançonnais.

Aujourd'hui, le nord du département présente une mauvaise desserte multimodale car il est situé à la fois :

► SUR LES ROUTES

La situation aujourd'hui :

- Accès autoroutier direct depuis Gap vers le Sud (Aix-en-Provence, Marseille)
- Accès autoroutier proche depuis Briançon via l'Italie à Oulx (Lyon, Paris, Turin, Milan).



- à + de 45 mn d'un diffuseur vers une autoroute ou une voie express,
 - à + de 45 mn d'une gare ferroviaire importante,
 - à + de 45 mn d'un grand aéroport
- Ce qui ne sera plus le cas demain grâce au schéma de desserte envisagé.

► DANS LES AIRS

La situation aujourd'hui :

- Aéroport Marseille-Provence
- Aéroport Lyon-Saint Exupéry
- Aéroports Paris : Desserte par les trains de nuit.

Situation souhaitée à terme :

- Amélioration du confort du train de nuit Briançon-Gap-Paris : vers le concept "hôtel sur rails"
- **Accès facilité à la gare TGV de Grenoble et Lyon St Exupéry via A51 Nord**
- **Amélioration du temps d'accès à la gare TGV d'Aix en Provence via A51, pour le Nord du département.**
- Gare TGV à Gap et Briançon, liaison au réseau TGV nord européen via le tunnel sous le Montgenèvre.

Situation souhaitée à terme :

- Accès autoroutier direct depuis Gap vers le Sud (Aix-en-Provence, Marseille)
- **Accès autoroutier direct depuis Gap vers le Nord (Grenoble, Lyon, Paris)**
- Accès autoroutier proche depuis Briançon via l'Italie à Oulx (Lyon, Paris, Turin, Milan)
- **Accès autoroutier raccourci pour le Nord du département (Aix-en-Provence, Marseille, Grenoble).**

Situation souhaitée à terme :

- Aéroport Marseille Provence (**accès raccourci pour le nord du département**)
- **Aéroport Lyon St Exupéry, accès facilité pour tous via A51 Nord**
- Aéroports de Paris (desserte par les trains de nuit)
- Aéroports de Turin et Milan via TGV et tunnel sous le Montgenèvre.



Nota : en gras les items impactés positivement par A51

> L'A51, une opportunité d'ouverture à saisir pour le département

> L'A51, UN MAILLON ESSENTIEL DU PLAN D'AMENAGEMENT GLOBAL DU TERRITOIRE

La réalisation de ce tronçon autoroutier constituera un vecteur de développement pour l'ensemble du territoire haut-alpin

"Pour un enfant, la France sera constituée par ce qu'il aura vu des voitures de ses parents, de ses grands-parents, quand il ira en vacances. Le système autoroutier (...) est devenu une des armatures culturelles fondamentales de notre pays..." B. LASSUS

> Plus de sécurité et des temps de trajet plus courts pour :

- Les usagers résidant dans le département.
- La clientèle touristique.



- Élargissement de la clientèle touristique inter-régionale.
- Fidélisation de la clientèle étrangère.

> Liaison continue entre les Alpes du Nord, les Alpes du Sud et l'axe Rhodanien

Relie les populations urbaines aux zones d'activités dans les deux départements concernés par l'aménagement autoroutier



- Utilisation de l'axe autoroutier "au quotidien".
- Facilité d'implantation des entreprises dans le département.
- Impact sur le développement des entreprises du département.
- Simplification de la commercialisation des produits locaux.

> Renforcement des échanges régionaux et inter-régionaux.



- Meilleure desserte des stations des Hautes-Alpes et de l'Ubaye.

> Ouverture des Hautes-Alpes aux échanges internationaux.

Mise en place d'un itinéraire de transit international vers l'Italie.



- Allègement du trafic des poids-lourds sur la RN94 vers Briançon et de ses nuisances pour le Nord-Est du Département.
- Amélioration qualitative de la liaison France-Italie conjuguée au projet Ferroviaire via le tunnel de Montgenèvre.

> Tremplin de développement économique

Multiplication des échanges, retombées économiques positives sur l'ensemble des secteurs d'activités du Département.



- Stimulation de la compétitivité dans le domaine des transports.
- Développement du pôle universitaire de Gap.
- Développement du tourisme.
- Axe de communication tourné au sud vers le pôle de compétitivité de Cadarache (projet ITER) et au nord vers celui de MINALOGIC à Grenoble.

> Exploitation du "1% paysage et développement"

Reversement de 1% du coût de construction de l'autoroute à des opérations de valorisation économique et paysagère le long de l'itinéraire. Soit 40 millions d'euros investis dans les zones traversées par le tronçon.



- Accompagnement de micro-projets locaux.
- Aménagement et embellissement des paysages aux abords du tracé.
- Développement de zones d'activités à proximité des échangeurs.
- Création d'itinéraires de découverte, promotion de villages étapes.

> L'A51, une opportunité d'ouverture à saisir pour le département

> QUEL TRACÉ POUR CETTE AUTOROUTE ?

Pour une majorité de 22 Conseillers Généraux, le tracé autoroutier de l'A51 par l'est de Gap est le plus favorable au rapprochement entre Gap et Grenoble.

Depuis 1991, 16 motions ont été prises en ce sens.

Pourquoi ?

Parce que cette solution permettrait :

> D'accroître la compétitivité des stations haut-alpines auprès des clientèles de Rhône Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

> D'offrir, grâce à un parcours au bord du massif des Ecrins, une vue grandeur nature sur l'offre touristique et un formidable "effet vitrine".

> D'optimiser pleinement le potentiel économique des activités touristiques concernées à l'Est de Gap qui compte 80% des nuitées sur le territoire haut-alpin.

> D'aménager et de développer plus facilement, sur le plan départemental, une zone de montagne globalement défavorisée, en l'intégrant de façon réelle dans le chaînon Mer du Nord/Méditerranée.

Par ailleurs, une minorité de 8 Conseillers Généraux fait valoir l'intérêt d'un tracé par Lus la Croix-Haute pour favoriser le développement économique du Sud du département, et s'interroge quant à la faisabilité réelle du tracé par l'Est de Gap.

En effet, ils craignent que cette option soit irréaliste et conduise à une impasse technico-financière retardant d'autant le désenclavement du département.

> Tracé de l'A51 par l'Est de Gap



Les cahiers d'acteurs sur la liaison entre Grenoble et Sisteron
Directeur de publication : Daniel Ruez
Réalisation graphique : ALYEN
Crédits Photos : CETEM - DRE PACA - Jean-Luc Abraïni
Impression : SPOT Marseille - ISSN : en cours